

## INFORMATION A LA POPULATION

### **Recherche de patrouilleurs dès la rentrée scolaire d'août 2025**

La Commune est à la recherche de plusieurs personnes intéressées à effectuer la tâche de patrouilleur pour assurer la sécurité des enfants lors des traversées piétonnes.

#### **Horaires de présence :**

- Du lundi au vendredi selon les disponibilités
- De 11h30 à 12h00 et/ou de 13h00 à 13h30
- Excepté le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires

#### **Lieux :**

- Passage piéton vers le restaurant « Chez Paco »
- Passage piéton en bas de l'école près du restaurant « Le Raisin »

#### **Cette tâche est indemnisée à un tarif de 27 francs de l'heure.**

Nous recherchons des personnes disponibles qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale et contribuer à la sécurité des enfants.

Si ce poste vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Gianna Germano, Conseillère communale, au 078 790 15 51. **Déla**

Merci pour votre engagement en faveur de la sécurité de nos enfants !

### **Rénovation du collège Stockmar - message du Conseil communal**

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le Conseil communal vous invite à participer à la votation concernant le crédit d'engagement de 30'000'000 CHF, destiné à financer les travaux du complexe scolaire secondaire de Stockmar à Porrentruy. Ce projet comprend la rénovation et l'assainissement des bâtiments du collège ainsi que la construction d'une salle de sport avec deux surfaces de jeu, qui accueillera nos élèves du secondaire de l'Ajoie, du Clos du Doubs et de Soubey.

Ce projet est d'une importance capitale pour notre communauté et pour l'avenir de nos enfants.

La rénovation du Collège Stockmar permettra de créer un environnement d'apprentissage moderne, sécurisé et adapté aux exigences du plan d'études romand. En investissant dans ce projet, nous offrons à nos enfants les meilleures conditions pour réussir et s'épanouir. Ce bâtiment rénové jouera également un rôle clé dans l'attractivité et le dynamisme de notre région, favorisant ainsi son développement global.

Nous sommes conscients que cet investissement représente un montant significatif. Cependant, chaque franc dépensé sera utilisé de manière optimale afin de garantir une gestion efficace et responsable des ressources publiques. Cet engagement est avant tout un investissement dans l'éducation de nos enfants et dans l'avenir de notre communauté.

Votre soutien et votre engagement sont essentiels pour la réussite de ce projet. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis financiers et concrétiser cet objectif commun.

**Nous vous recommandons vivement de voter "OUI" lors de cette votation, qui aura lieu le 18 mai 2025, afin de permettre la réalisation de ce projet crucial.**

Continuons à avancer ensemble vers un avenir prometteur pour nos jeunes. Faisons de ce projet une réalité et offrons à nos enfants l'avenir qu'ils méritent.

Merci pour votre attention et votre soutien.

### **Scrutins cantonal et communal du 18 mai 2025**

Pour les scrutins précités, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (Mairie, Place de la Gare 1) est le suivant :

- **Samedi**                                    **17 mai 2025, de 18 h 00 à 20 h 00**
- **Dimanche**                                **18 mai 2025, de 10 h 00 à 12 h 00**

**Vote par correspondance** : L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le-s bulletin-s dans l'enveloppe de vote qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur **appose sa signature sur la/les carte-s d'électeur**. Il la/les glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'Administration communale au plus tard le samedi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la boîte aux lettres de la Mairie ainsi que de la case postale n° 59 : samedi 17 mai 2025 à 17h00).

**Votes sous enveloppe** : le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le dimanche à 08h00.

**Duplicata** : un duplicata de la/des carte-s d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture des scrutins.

### **Matériel non récupéré après le « RAI-TIAI-TIAI »**

Les objets ci-dessous ont été récupérés par le Service de la voirie :

- 1 chaise longue en plastique ;
- 1 chaise en bois blanc ;
- 2 paillassons ;
- 2 containers en plastique ;
- 1 container découpé en plastique ;
- 1 chaise métallique de camping ;

Tous ces objets sont stockés au bâtiment des services, route de Courgenay 24, 2942 Alle. Contact :  
Secrétariat communal

### **SDEA – décorations de Pâques**

Dans le cadre de ses activités, la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a procédé au rafraîchissement des décorations de Pâques ainsi qu'à la création de nouveaux motifs.

Elle adresse ses plus sincères remerciements aux élèves et aux enseignants.es des classes 4H, 5H, 6H et 8H de l'école primaire « La Terrière » pour leur précieuse collaboration à la mise en couleur de ces décorations.

Ces créations décoratives égayent l'ensemble du village et participent activement à la dynamique festive durant les célébrations pascales.